

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez bénéficier de l'Opération « Tranquillité Vacances » sur la ville de Rueil-Malmaison

Durant votre absence, les agents de la Police municipale effectueront des passages dans les parties communes de votre lieu d'habitation ou aux abords de votre établissement, décrit ci-après.

IMPORTANT : L'Opération Tranquillité Vacances est organisée toute l'année. La demande doit être effectuée :
48 heures avant votre départ excepté pour les mois de Juillet et Août où ce délai est fixé à 5 jours.

* : Champ ou rubrique obligatoire

DEMANDEUR

Civilité* M. Mme Nom*

Prénom* Courriel

Téléphone fixe ou portable

ADRESSE A SURVEILLER

N° de voie* Type de voie*
Nom de voie* Village
Bâtiment Étage Porte
Code postal Ville

TYPE D'ETABLISSEMENT

Appartement Pavillon Commerce
Digicode Dispositif d'alarme Oui Non

PERIODES D'ABSENCES

Date de départ n°1* Date de retour n°1*
Date de départ n°2 Date de retour n°2

VOS COORDONNEES DE VACANCES (Facultatif)

Serez-vous en voyage à l'étranger?* Oui Non
N° de Voie Type de voie
Nom de voie
Code postal Ville Pays

